



PEC SANTE ETUDIANTS

Dispositif d'aide à la prise en charge
des cotisations "santé" pour les étudiants
Année 2018/2019

Pour tout adhérent ou ayant-droit d'un adhérent, étudiant :

- qui bénéficie d'une bourse relative à l'année étudiante 2018/2019
- ou dont le revenu fiscal mensuel ou celui du foyer parental n'excède pas 5 000 €

La Mutuelle des Douanes propose un **forfait annuel de 220 euros**.

Si vous êtes concerné par ce dispositif, retournez le coupon-réponse ci-dessous, accompagné :

- d'un justificatif de la situation de boursier,
- d'une copie de la carte d'étudiant et de l'avis d'imposition du foyer parental sur les revenus 2017 pour les non-boursiers
- d'une copie du certificat annuel de garanties MGEFI 2019
- d'un RIB/RIP

à l'adresse suivante :

Mutuelle des Douanes - Service de l'Action Solidaire
Le Belvédère - 118-130 avenue Jean Jaurès
75019 PARIS



COUPON-RÉPONSE « PEC SANTÉ ÉTUDIANTS ANNÉE 2018/2019 »

Nom : Prénom :

Numéro d'adhérent :

Adresse postale :

E-mail :

Tél :

☐ Ayant-droit Membre

☐ Membre participant associé